

Observation n°41 du 03/04/2023

à l'attention de *Monsieur René SOUDE, commissaire-enquêteur*

Monsieur,

Concernant l'enquête complémentaire DOUSSAY Engie Green, je vous fais part de mes observations.

La MRAe ayant déjà souligné la présence "d'espèces protégées telles l'Outarde canepetière ou encore l'œdicnème criard", dont la modification des caractéristiques des éoliennes va encore accentuer l'impact, il apparaît donc que la situation sera encore pire qu'avant.

Il est donc nécessaire de renoncer totalement à ce projet d'autant que La MRAe considère "que le travail de recherche d'une implantation alternative du projet permettant un évitement plus complet des secteurs sensibles pour la biodiversité n'a pas été menée à son terme. "

Quand un dossier est incomplet, il est naturellement à rejeter en totalité.

C'est pourquoi je compte sur vous pour faire remonter mon opposition totale à ce projet éolien  
Bien à vous

Bruno Chanetz